

Envoi par courriel et par courrier

Québec, le 3 juin 2011

Madame Kateri Lescop-Sinclair
Direction des affaires régionales de l'Estrie-Montréal-Montérégie et de
Laval-Lanaudière-Laurentides
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
545, boulevard Crémazie Est, 8^e étage
Montréal (Québec) H2M 2V1

Objet : Projet d'évolution du réseau de transport du nord-est de la région métropolitaine
de Montréal par Hydro-Québec TransÉnergie
Question complémentaire du 3 juin 2011 (n^o 1)

Madame,

À la suite de la première partie de l'audience publique sur le projet mentionné, la commission d'enquête et d'examen chargée du dossier vous soumet une question pour laquelle elle souhaite recevoir une réponse d'ici le 8 juin prochain compte tenu des travaux en cours et de la deuxième partie de l'audience publique qui débutera le 20 juin prochain consacrée à l'audition des mémoires.

Question 1

Le MRNF considère-t-il que le plan de compensation proposé par Hydro-Québec concernant les travaux au poste du Bout-de-l'Île tel que présenté dans le document DA3 respecte la notion d'aucune perte nette d'habitat ainsi que celle de la compensation dans un rapport de 1 pour 1 ?

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Anne-Lyne Boutin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission